

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 01 AVRIL 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 17 mars 2025, s'est réuni à la salle de la Manutention à Embrun, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents : MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GOURLAIN Mireille, SCARAFAGIO Stéphane, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOUD Chantal, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor (arrivée à 18 h 20), METTAVANT Colette.

Absents excusés : PARPILLON Christian donne pouvoir à AUDIER Marc, MARROU Jehanne donne pouvoir à Zoïa DEPEILLE, DIDIER Alexandre donne pouvoir à Chantal EYMEOUD.

Absents : SILVE Wiebke, RIFFAUD Jean-Louis, PELLISSIER Robert.

RAPPORT N° 2025/100 : Approbation du Compte Administratif 2024 - Budget annexe service déchets SMICTOM Serre-Ponçon

Le conseil communautaire, réuni sous la présidence de Madame EYMEOUD, Présidente, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Madame EYMEOUD, Présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Considérant que Pierre VOLLAIRE a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Chantal EYMEOUD, Présidente, s'est retirée et a quitté la salle pour laisser la présidence à Pierre VOLLAIRE pour le vote du compte administratif

La présentation du compte administratif peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent	386 842.33			799 606.27	386 842.33	799 606.27
Affectation du résultat		619 540.24				619 540.24
Résultats reportés	386 842.33			180 066.03	386 842.33	180 066.03
Opérations de l'exercice	2 514 629.19	3 346 833.46	5 113 922.04	5 510 352.90	7 628 551.23	8 857 186.36
TOTAUX	2 901 471.52	3 346 833.46	5 113 922.04	5 690 418.93	8 015 393.56	9 037 252.39
Résultats de clôture		445 361.94		576 496.89		1 021 858.83
Restes à réaliser	2 694 095.34	2 077 060.83			2 694 095.34	2 077 060.83

TOTAUX CUMULES	5 595 566.86	5 423 894.29	5 113 922.04	5 690 418.93	10 709 488.90	11 114 313.22
RESULTATS DEFINITIFS	171 672.57			576 496.89		404 824.32

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après avoir délibéré, **DECIDE par 33 voix « pour » et 1 abstention :**

- **DE CONSTATER**, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser
- **DE VOTER ET ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEOUD